

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2018-E-047**

**Séance du 15 novembre 2018**

**Avis sur une demande de travaux en réserve naturelle nationale du Haut Rhône Français dans le cadre de la remise en navigabilité du haut-Rhône à des fins touristiques : signalisation de la navigation entre Brégnier-Cordon et Sault-Brénaz.**

Lors de la séance du jeudi 15 novembre 2018, le CSRPN a examiné la demande d'autorisation de travaux en réserve naturelle nationale du Haut Rhône Français déposée par la Compagnie Nationale du Rhône dans le cadre de la remise en navigabilité du haut-Rhône à des fins touristiques : signalisation de la navigation entre Brégnier-Cordon et Sault-Brénaz.

Le CSRPN rappelle que les aménagements projetés avaient fait l'objet d'un avis d'opportunité le 12 octobre 2017 (avis N°AURA-2017-E-032). À l'issue de cette présentation, le CSRPN avait rappelé au pétitionnaire qu'aucun paysage fluvial comparable ne subsistait le long du cours du Rhône et qu'il était nécessaire de préserver l'ambiance paysagère propre à cette réserve naturelle nationale en proposant des solutions novatrices en matière de signalisation.

Le CSRPN avait notamment préconisé l'étude de solutions alternatives au balisage, de type application pour smartphone/tablette, qui contribuerait à une information mise à jour régulièrement sur les conditions de navigation (prise en compte des déplacements alluviaux...) et à la mise à disposition du public des informations sur la réserve, les milieux traversés...

Au regard du dossier et des informations données en séance du 15 novembre 2018, le CSRPN :

- reconnaît l'intérêt de la mesure compensatoire vis-à-vis de l'implantation de l'écluse, visant à restaurer 5 ha de zones humides en permettant la reconnexion du sol à la nappe alluviale et le retour vers des formations végétales typiques de la plaine alluviale du Rhône et la réalisation de modelés afin notamment de créer des milieux aquatiques diversifiés ;
- formule donc un **avis favorable sur le principe** de cette mesure compensatoire, dans l'attente de l'examen du projet précis du réaménagement de cette zone humide.

Concernant la matérialisation du chenal de navigation, le CSRPN :

- prend acte du non-dragage des fonds qui permettra la préservation de l'habitat alluvial, fondamental pour la faune benthique de l'écosystème fluvial ;
- reconnaît les enjeux sécuritaires liés à la navigation, compte-tenu de la présence

des bancs alluviaux préservés ;

- constate que le type de balisage proposé produira un très fort impact négatif sur le paysage fluvial or le paysage de ce secteur demeure typique du Rhône et unique sur les 800 km du fleuve. C'est, entre autres, pour le caractère exceptionnel de ce paysage qu'a été créée cette Réserve Naturelle Nationale ; la protection de ce paysage en constitue donc l'une des missions principales. La conservation de ce paysage est en outre un fort atout pour l'éco-tourisme ;
- reste convaincu que des solutions de balisage novatrices, moins impactantes visuellement, telles que celles suggérées par le CSRPN dans son avis du 12 octobre 2017, sont à privilégier en réserve naturelle nationale. Un tel balisage présenterait aussi l'avantage de pouvoir être très rapidement actualisé à la suite d'éventuels déplacements des bancs d'alluvions provoqués par une crue de forte intensité (dont la probabilité est susceptible d'augmenter dans le contexte du dérèglement climatique). Il permettrait en outre d'afficher des informations sur les secteurs de Réserve traversés et sur le tourisme local. Les discontinuités de signalisation qui pourraient en résulter entre, d'une part, les tronçons situés en amont et en aval de la RNN, et d'autre part le tronçon traversant la RNN permettraient en outre de mieux faire prendre conscience aux navigants qu'ils traversent une RNN et de valoriser ce paysage fluvial exceptionnel.

Aussi, le CSRPN émet un **avis défavorable** pour cette demande de travaux de balisage et de panneautage en Réserve Naturelle Nationale du Haut Rhône Français.

le Président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

